

# Fiche de sécurité et d'utilisation produit

## Durolight® S3

### 1. Société

Nom/Adresse	<b>Röchling Industrial SE &amp; Co. KG</b> Röchlingstr. 1 • 49733 Haren (Ems)/DE • Tel. +49 5934 701-0 info@roechling-plastics.com • www.roechling.com/industrial/haren
-------------	---

### 2. Détails produit

Produit / article	-
Abréviations	-
Type de matériel	Résine époxy renforcée de fibres de verre à l'état durci
Composants principaux	<ul style="list-style-type: none"><li>• Fibre de verre</li><li>• Résine époxy</li><li>• Additifs</li></ul>
Composants sujet à étiquetage	aucun
Classification selon le REACH	article
Notes	-

### 3. Caractéristiques Produit

Etat	<ul style="list-style-type: none"><li>• ferme</li></ul>
Couleur	-
Odeur	<ul style="list-style-type: none"><li>• odeur caractéristique du matériau</li></ul>
Densité	-
Portée métrique	-
Température de transition vitreuse	-
Thermal decomposition	Aucun, dans le cadre d'une utilisation conforme
Point flash	-

### 3. Caractéristiques Produit

Température d'inflammation	-
Notes	-

### 4. Avertissements / Danger

Risques particuliers pour l'homme et l'environnement	-
Notes	Selon le CIRC, les filaments de fibre de verre ne peuvent être classés comme cancérogènes pour l'homme (groupe 3 du CIRC). Le diamètre des filaments de fibre de verre utilisés dans ce matériau stratifié est supérieur à la taille habituelle des fibres pulmonaires (3 µm), de sorte que le risque de lésions pulmonaires chroniques est minime. Le diamètre des filaments de fibre de verre utilisés est compris entre 5 et 16 µm (généralement 12 µm). Leur diamètre n'est pas réduit par le traitement des fibres, c'est-à-dire que leur potentiel de restriction de la liberté de mouvement pulmonaire n'augmente pas.

### 5. Manipulation et Stockage

Manipulation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le produit peut être travaillé avec des machines et des outils conventionnels</li> <li>Pour l'usinage, il convient d'utiliser des outils spéciaux tels que des forets en carbure de tungstène / PKD ou des outils diamantés.</li> </ul>
Stockage	<ul style="list-style-type: none"> <li>Horizontalement</li> <li>sec</li> <li>A protéger des influences climatiques</li> </ul>
Mesures de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer une extraction efficace de la poussière lors du traitement et de l'usinage.</li> <li>Portez un masque et des lunettes de protection dans les environnements poussiéreux.</li> </ul>
Durée de vie	-
Notes	-

### 6. Transport

Transport	<ul style="list-style-type: none"> <li>Marchandises non dangereuses selon les réglementations en matière de transport.</li> <li>Sécuriser contre le glissement.</li> </ul>
-----------	--



## 6. Transport

Manipulation du produit fini	-
Notes	-

## 7. Mesures contre les incendies

Agents d'extinction appropriés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Eau</li> <li>• Sable</li> <li>• Mousse</li> <li>• CO<sub>2</sub></li> </ul>
Potentiels produits à combustion	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CO</li> <li>• CO<sub>2</sub></li> <li>• Autres gaz toxiques</li> </ul>
Équipement de protection nécessaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisez des appareils respiratoires autonomes en cas de forte fumée et de dégagement de vapeur.</li> </ul>
Notes	-

## 8. Élimination

Recyclabilité	vérifier la possibilité de recyclage
Catalogue des déchets EC	Le produit est classé « non dangereux » selon le catalogue européen des déchets (CED).
Élimination des déchets	Doit être transporté vers une décharge ou une usine d'incinération appropriée, conformément à la réglementation locale.
Code des déchets EC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 11 03 déchets de matériaux fibreux à base de verre</li> </ul>
Notes	-

## 9. Marquage et lignes directrices

Marquage selon les directives UE	Aucun étiquetage requis
Notes	-

## 10. Information sur REACH



### Informations sur REACH

Selon la directive UE 1907/2006/EC (REACH), Article 3,no.3 nos produits sont clairement définis comme articles, exemptent la réglementation EU sur les produits chimiques no.1907/2006(REACH), qui est entrée en vigueur le 1er Juin 2007 prescrit les fiches signalétiques uniquement pour les matières dangereuses et les préparations. Selon le REACH, nous sommes fabricant d'articles et par conséquent, il n'est pas nécessaire de publier des fiches de sécurité.

---

### 11. Autres informations

Autres informations

-

